

# Smood met la clé sous la porte, plus de 400 emplois seront biffés

**PLATEFORME** A l'issue d'une procédure de consultation, l'entreprise genevoise de livraison de repas, propriété de Migros, cessera ses activités au 30 avril 2026

JULIE EIGENMANN

La mauvaise santé de Smood avait été annoncée il y a presque un mois, et aucune issue n'a visiblement été trouvée. L'entreprise de livraison de repas et de courses à domicile basée à Plan-les-Ouates (Genève) a décidé de mettre fin ses activités au 30 avril 2026, a communiqué hier son conseil d'administration.

Smood avait en effet informé le 20 janvier dernier de l'ouverture d'une procédure légale de consultation auprès de son personnel en vue d'une cessation possible de ses activités. Fondée à Genève en 2012, la société est aujourd'hui présente dans 25 villes suisses et compte à ce jour 427 collaborateurs, principalement des livreurs. Tous sont concernés par les licenciements dus à la fermeture. Migros Genève, actionnaire depuis 2019, est aujourd'hui l'actionnaire unique de Smood.

Ces difficultés ne sont pas nouvelles: après avoir lancé une analyse de l'activité début 2024, Smood avait procédé à une série de mesures de restructuration, principalement organisationnelles et commerciales. Malgré un travail qui a eu un impact positif à divers niveaux, «les résultats financiers sont néanmoins restés en deçà des objectifs fixés, sans perspective de retour à la rentabilité», soulignait la société fin janvier. Interrogée sur les freins à sa rentabilité, elle expliquait alors au *Temps*: «La situation de l'entreprise est impactée par de nombreux facteurs parmi lesquels un manque de volume dans un marché petit, une concurrence accrue, notamment d'acteurs internationaux, de l'inflation et de la hausse des coûts d'exploitation.»

Un mois plus tard, l'entreprise persiste et signe donc: «Durant la période de consulta-

tion, le conseil d'administration de Smood SA a examiné attentivement l'ensemble des propositions reçues. Il a malheureusement dû se rendre à l'évidence qu'un redressement de la société, dans un futur proche, n'est pas envisageable et a dû prendre la douloureuse décision de mettre fin aux activités de l'entreprise», détaille l'entreprise au *Temps*.

## Un plan social

La société «regrette cette décision et entend minimiser autant que possible les conséquences pour les collaboratrices et collaborateurs concernés, écrit-elle aussi. Un plan social a été finalisé avec le syndicat Syndicom afin de les accompagner au mieux.»

«Nous regrettons que Migros Genève se dérobe à sa responsabilité sociale en menaçant du dépôt de bilan pendant tout le processus et en exerçant une pression brutale lors des négociations, a réagi Syndicom. De plus, les différentes autorités cantonales – hormis Genève et Vaud – n'appliquant pas l'arrêt du Tribunal fédéral imposant le salariat des travailleurs de plateforme ont permis le maintien d'une concurrence entre cantons en laissant le champ libre aux multinationales de la branche.» La plan social se situe dans ce qui se négocie dans ce type d'entreprises de livraison, poursuit le syndicat. «Néanmoins, Migros Genève aurait pu accorder plus compte tenu de son assise financière.»

Qu'en dit Migros Genève? «Nous avons soutenu financièrement Smood SA et accompagné son conseil d'administration et sa direction générale tout au long de son développement, ainsi que dans ses efforts récents de restructuration et de recherche de solutions. Migros Genève a entièrement assumé ses responsabilités économiques et sociales et a veillé à ce que l'ensemble du processus et des négociations se déroule dans le respect du dialogue social, du cadre légal et des engagements pris.» ■

**EN CHIFFRES**

# Les défaillances d'entreprises au plus haut dans les pays développés

Malgré la relative bonne tenue de la croissance, les défaillances d'entreprises, au plus haut depuis plus de dix ans, vont encore progresser de 3 % cette année, selon Coface.

Les Echos - 19 février 2026



Dans les pays développés, « les défaillances d'entreprises ont augmenté de 20 % en 2024 et de 5 % supplémentaires en 2025 », a déclaré Jonathan Steenberg, économiste chez Coface. (Photo Matias Basualdo/Zuma/Sipa)

Par **Guillaume de Calignon**

Publié le 19 févr. 2026 à 06:15

La croissance mondiale a résisté au choc des droits de douane américains l'an passé. Pourtant, certaines entreprises ont souffert et beaucoup d'entre elles n'ont pas survécu. Et cela devrait être de nouveau le cas cette année. Dans les pays développés, « les défaillances d'entreprises ont augmenté de 20 % en 2024 et de 5 % supplémentaires en 2025 », a déclaré Jonathan Steenberg, économiste chez Coface, ce mardi lors du colloque risque pays, un événement organisé chaque année à Paris par l'assureur-crédit.

« Fin 2025, le nombre de faillites était supérieur de 25 % à son niveau d'avant la pandémie et atteignait son plus haut niveau depuis 2013 », a-t-il rappelé. En 2026, il s'attend « à une augmentation de 3 % des défaillances » dans les pays développés.

Pourtant, pendant la période de la pandémie, les gouvernements sont intervenus en mettant en place des aides financières, des prêts publics, des subventions et des moratoires sur les faillites. « Ils ont atteint leurs objectifs immédiats, mais en même temps, les faillites ont été maintenues artificiellement basses », analyse l'économiste britannique.

## Le revers de la pandémie

Et l'addition doit être payée maintenant. Progressivement, les entreprises ont vu leur viabilité se dégrader. Depuis 2022, elles ont dû affronter en même temps la hausse des coûts de l'énergie et du travail, ainsi que des taux d'intérêt élevés. Tout cela a lentement mais sûrement érodé leurs marges et leur trésorerie.

### LIRE AUSSI :

- **EN CHIFFRES - Les défaillances d'entreprises au plus haut en France**
- **Pour que les signaux faibles ne se transforment pas en difficultés, une charte pour prévenir les défaillances d'entreprises.**

« Parallèlement, les retards de paiement se sont multipliés. En France, en Allemagne et au Royaume-Uni, au moins 80 % des entreprises ont subi un retard de paiement au cours des douze derniers mois, la plupart d'entre elles constatant une augmentation par rapport à l'année précédente », souligne Jonathan Steenberg.

En Allemagne, les créances des entreprises insolubles ont atteint leur plus haut niveau depuis 2009 en 2024. Si elles ont légèrement diminué en 2025, elles restent à des niveaux très élevés. En France, le montant des crédits en souffrance des entreprises insolubles a augmenté pour la quatrième année consécutive, et il est désormais environ deux fois plus élevé qu'avant la pandémie.

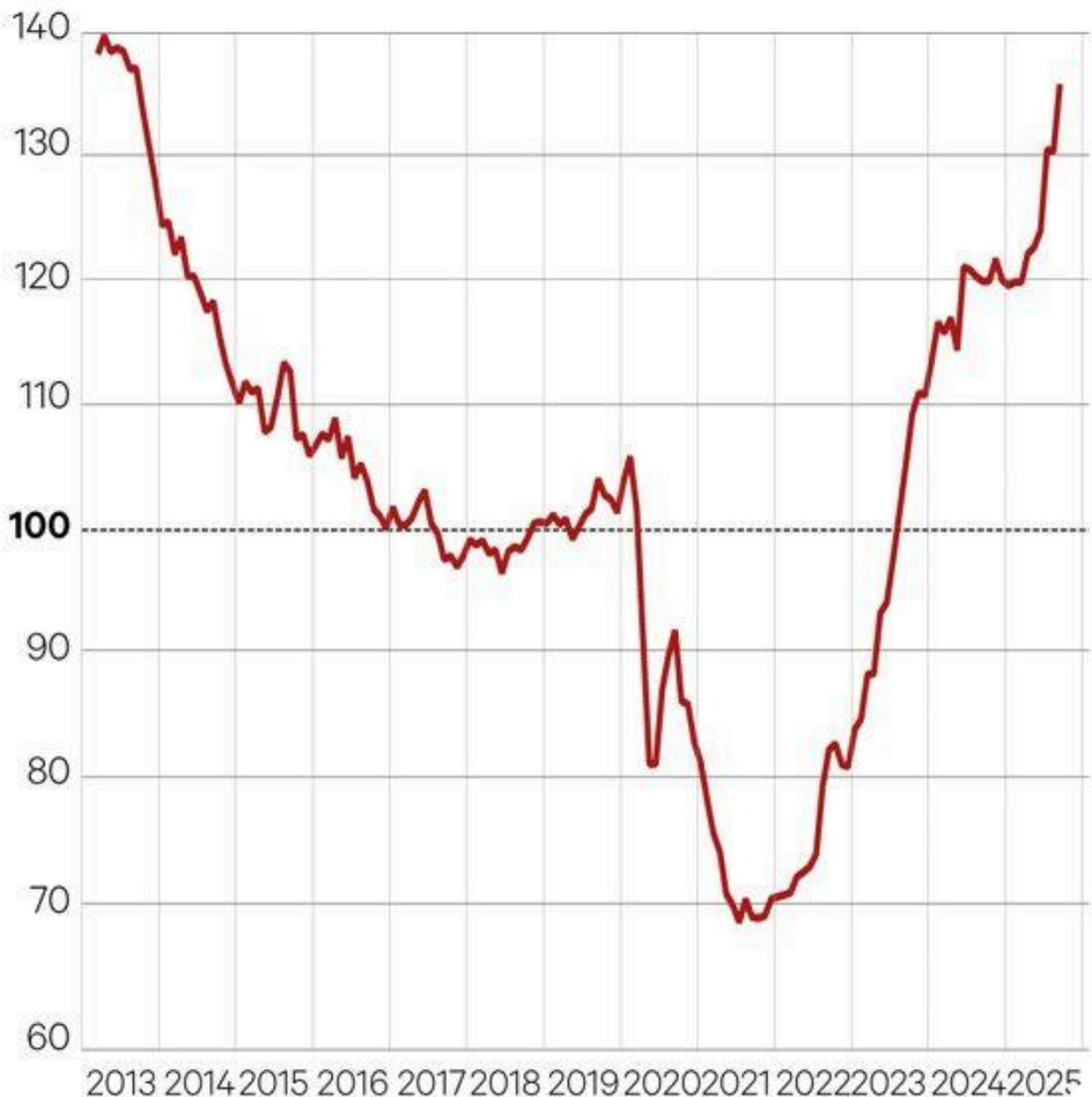
## L'Europe à la peine

Bref, les entreprises européennes ne sont pas bien placées. Le Vieux Continent a enregistré 311 défaillances d'entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à

50 millions d'euros annuels en 2025, selon Allianz Trade. Avec 94 faillites, l'Allemagne fait malheureusement la course en tête en Europe. Plusieurs secteurs industriels européens, la chimie, les machines outils, les biens d'équipements et l'automobile devraient de nouveau rencontrer des difficultés en 2026.

## Les défaillances d'entreprises dans les pays développés au plus haut depuis dix ans

Indice base 100 en 2017-2019, en glissement sur 3 mois



« LES ECHOS » / SOURCE : COFACE

La chimie, par exemple, le secteur en Europe qui a connu la plus forte augmentation des défaillances, selon Jonathan Steenberg, doit affronter la concurrence chinoise, des coûts de l'énergie élevés, une demande faible et un euro fort. Tous ces facteurs minent la compétitivité du secteur, pourtant essentiel à l'industrie européenne puisqu'il se situe en amont de nombreuses filières. Les économistes de Coface s'attendent à une augmentation de 1 à 2 % des procédures judiciaires en France, en Allemagne et au Royaume-Uni.

## Encore plus de défaillances aux Etats-Unis

De l'autre côté de l'Atlantique, les défaillances augmenteront encore plus, de l'ordre de 4 %. Cela ne provient pas du fait que l'économie américaine tournerait moins vite que celle de l'Europe. Au contraire. Mais plutôt d'une flexibilité supérieure de l'activité aux Etats-Unis qui, dans un mouvement de destruction créatrice cher à l'économiste autrichien Joseph Schumpeter, se réinvente à chaque transition, toute en laissant une partie de la population sur le côté.

Reste que, pour les grands groupes et les multinationales, les risques géopolitiques et leur impact sur les chaînes de valeur et les approvisionnements des entreprises seront les principaux dangers. **Jean-Dominique Sénard**, le président de Renault, qui s'exprimait chez Coface ce mardi, a évoqué « une forme d'instabilité structurelle ».

Dans l'automobile, forcée d'accélérer dans la transition vers l'électrique, « la question géopolitique devient majeure » et c'est d'ailleurs « l'un des plus grands défis de notre existence quotidienne », a-t-il expliqué. « Nous nous retrouvons dans une forme de vulnérabilité par rapport à l'acquisition de matières premières, de terres rares, qui fait que, à la première crise géopolitique, [...] on peut mettre en danger l'activité de nos entreprises ». Le temps agité devrait durer encore.

**Guillaume de Calignon**

### THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Renault-Nissan

Chimie

Indicateurs économiques

Allemagne

Paris

Plus de la moitié du travail des avocats est ou sera assumée par l'intelligence artificielle

# L'IA se mêle des affaires juridiques

ELIA DESPRÉS

**Justice** ► Le domaine de la justice est particulièrement touché par l'évolution technologique récente concernant l'intelligence artificielle (IA). Pascal Pichonnaz, professeur de la Faculté de droit de l'université de Fribourg, a, durant son mandat de président de l'Institut européen du droit, dirigé des projets de recherche pour améliorer la législation en Europe, particulièrement en matière de gouvernance de la digitalisation. Ce spécialiste apporte un éclairage sur la part actuelle d'utilisation de l'IA dans les professions juridiques, et ses limites.

D'emblée, le chiffre est saisissant. «Selon des avocats de grandes études zurichoises, environ 60% du travail habituel des avocats est, ou sera effectué par des IA», annonce-t-il. «Les tâches prises en charge par celles-ci varient. Il peut s'agir de résumer des documents, d'effectuer des recherches de jurisprudence et de doctrine, de rédiger des arguments ou même de rédiger des documents juridiques, tels des projets de contrat. Il faut cependant distinguer les études d'avocats selon leur taille. Si toutes les grandes études ont déjà systématiquement recours à une aide considérable de la part de l'IA, les plus petites structures traditionnelles n'utilisent parfois pas encore ces outils, ou alors dans une moindre mesure.»

## Evolution du métier

D'après le professeur, les tâches assumées par l'IA amènent assurément un gain de temps. Toutefois, de nouvelles exigences découlent de cette



Les professions juridiques évoluent et requièrent de nouvelles compétences. KEYSTONE

utilisation. Une certaine partie du travail des avocats consiste désormais à contrôler les informations données par l'IA et les contenus qu'elle génère. Le gain de temps est donc en partie compensé par les nouvelles étapes que ce fonctionnement nécessite.

«Par contre, le contrôle de la documentation fournie par l'IA requiert des compétences

plus pointues. Il y a donc un moindre besoin de personnes pour effectuer du travail répétitif, qui était jusqu'ici assuré par de jeunes juristes ou par des stagiaires. Pour parler de manière imagée, on peut considérer les professions juridiques comme une pyramide dont la base se rétrécit, mais qui gagne en étages. De fait, on crée de nouveaux postes concernant

par exemple la gestion de l'IA dans l'étude, ou la formation du personnel», relève-t-il.

## Questions et problèmes

Si elle fournit une aide précieuse aux juristes, l'utilisation de l'IA engendre aussi certains problèmes. Pour accéder au métier d'avocat, le stage est un passage obligé pour les étudiants en droit. Dans le futur, il leur sera donc plus difficile de trouver une étude pour les accueillir et cela pourrait constituer une pierre d'achoppement dans la transmission des compétences.

Toutefois, comme Pascal Pichonnaz le souligne: «La jeune génération s'intéresse beaucoup au LegalTech, c'est-à-dire au domaine de la technologie de l'information qui automatise les activités juridiques. Dans le même temps, on attend d'eux de plus en plus de connaissances interdisciplinaires. Divers cursus, mis en place notamment par la Faculté de droit de Fribourg, permettent de telles formations.»

En outre, l'emploi d'IA dans le traitement d'affaires judiciaires pose également des questions éthiques. «L'algorithme peut

par exemple présenter des biais en raison de la culture judiciaire du pays dans lequel il a été développé. De ce fait, il peut favoriser certaines jurisprudences ou jugements au détriment d'autres. Par ailleurs, sa façon de reprendre les textes peut s'avérer différente de celle d'un juriste suisse, et ainsi influencer la lecture des documents; sans oublier que souvent, les résultats sont passés à la moulinette d'algorithmes de traduction, puisque la majorité des données à disposition est en anglais ou en chinois», fait remarquer le professeur Pichonnaz.

Qu'en est-il des données privées et souvent sensibles des clients? «La plupart des IA utilisées par les études d'avocats, comme Harvey, CoCounsel, Silex, ou DeepJudge, sont développées spécialement pour le domaine juridique. Les cabinets les utilisent en données fermées, ainsi les informations ne sont pas réutilisées pour entraîner l'algorithme. Et bien sûr, des contrats concernant la protection des données des clients lient les études et leurs partenaires IA», rassure Pascal Pichonnaz.

Et de conclure: «Près de 95% des clients acceptent le recours à l'IA, lorsque les avocats leur demandent leur aval pour en faire usage dans le traitement de leur cas. Naturellement, cela produit une baisse dans le nombre d'heures à facturer; en conséquence, la manière d'apprécier économiquement le coût de la prestation pourrait, voire devra, évoluer à l'avenir.»

## Cadre légal actuel

Si l'IA ne rend pas justice toute seule, elle influence néanmoins fortement le monde juridique. A l'inverse, la justice suisse n'a pour le moment que peu de prise sur ces algorithmes. Comme le site de la Confédération l'indique, «la Suisse ne dispose pour l'heure d'aucune législation propre en la matière».

Toutefois, elle prévoit de ratifier la convention du Conseil de l'Europe sur l'IA. Dans cette perspective, l'Office fédéral de la justice travaille sur un avant-projet de modifications législatives ponctuelles dans le droit national. Celui-ci comportera les mesures juridiques nécessaires dans les domaines de la transparence, de la protection des données, de la non-discrimination et de la surveillance. I



«Les plus petites structures traditionnelles n'utilisent parfois pas encore ces outils»

Pascal Pichonnaz

## «C'EST UN OUTIL, PAS UN SUBSTITUT À L'HUMAIN»

«L'intelligence artificielle est un outil, mais pas un substitut à l'humain.» Selon Sandro Stucki, avocat chez Fribourg Partners, l'IA ne doit pas déboucher sur la délégation de la responsabilité juridique, qui doit rester du côté de l'humain. Elle ne saurait pas non plus remplacer l'expertise d'un professionnel. «Il y a parfois une différence entre une réponse juridique donnée par ChatGPT et la réalité», observe-t-il. Et l'avocat de mettre en garde contre les biais des IA et leurs hallucinations, ces réponses inventées par l'IA pour combler ses lacunes et satisfaire la demande de l'utilisateur.

La quinzaine d'avocats et notaires de Fribourg Partners est libre d'utiliser ou non les outils d'IA à sa disposition. «Nous faisons toujours attention à

ne pas transmettre sur ces plates-formes de données sensibles», précise Sandro Stucki. Il mentionne notamment l'utilisation de DeepL, un outil de traduction bien connu. L'avocat évoque aussi l'existence de logiciels spécialisés, comme Omnilex qui promet sur son site internet «des réponses juridiques fiables et sourcées sur les lois, la jurisprudence et la doctrine suisses».

Mais là encore, Sandro Stucki précise qu'il ne s'agit que d'un outil, propre à aider les recherches dans les méandres des lois et règlements fédéraux, cantonaux et communaux. «Ils ne vont pas remplacer des postes de travail, car il sera toujours nécessaire de contrôler que les réponses données sont correctes et appropriées pour le cas qui est traité.» JR

# Un milliard en rab fait vaciller le plan de KKS

**Finances fédérales** La Confédération affiche des comptes excédentaires. La pression monte d'un cran pour biffer les mesures d'économie portées par la grande argentière du pays, Karine Keller-Sutter.

**Delphine Gasche** Berne

Karin Keller-Sutter a de quoi se réjouir. Les finances fédérales vont mieux que prévu. Les comptes 2025 affichent un excédent de 250 millions de francs, alors que le budget prévoyait 800 millions de déficit. Ce milliard en rab vient en grande partie de Genève. Le canton a enregistré de grosses rentrées fiscales supplémentaires, grâce aux bénéfices exceptionnels d'entreprises actives dans les matières premières.

La grande argentière n'avait pourtant pas le sourire mercredi devant les médias. «Les dépenses ordinaires ont été supérieures aux prévisions pour la première fois depuis l'introduction du frein à l'endettement, il y a vingt ans. Cela montre que le budget fédéral est sous tension et que la marge de manœuvre pour diminuer notre dette est réduite.»

Si les comptes 2025 sont à l'équilibre, Karin Keller-Sutter avertit que les suivants pourraient ne pas l'être. Surtout si son plan d'allègement, actuellement en discussion au parlement, est édulcoré. Or la partie est mal emmanchée pour la ministre. Le Conseil des États a en effet raboté d'un tiers son programme. Le gouvernement se réunira à l'issue des débats au parlement, en avril, pour discuter d'éventuelles coupes supplémentaires.

## Politique de la terreur

Le discours hérisse le poil à gauche. «Ce n'est pas la première fois qu'on nous annonce des prévisions pessimistes qui ne se réalisent jamais, critique Laurence Fehlmann Rielle (PS/GE). C'était déjà le cas sous Ueli Maurer (ndlr: ancien ministre des Finances).



La ministre des Finances, Karin Keller-Sutter, a appelé mercredi à maintenir un plan d'allègement, malgré des comptes à l'équilibre.

Et même l'année passée.» En 2024, l'écart entre budget et comptes définitifs s'était carrément élevé à 2,5 milliards.

«Ces résultats montrent qu'il n'y a aucune raison de tirer la sonnette d'alarme et de faire peur à la population, comme le fait régulièrement la cheffe des finances, poursuit la Genevoise. Et que son plan d'économies n'a pas lieu d'être. On veut couper dans des secteurs cruciaux pour l'avenir

des générations futures – comme la formation ou la transition écologique – par pur dogmatisme. C'est totalement injustifié!»

Lisa Mazzone, présidente des Verts, s'indigne également contre cette politique de la terreur. «Chaque année, c'est la même chose. Le camp bourgeois coupe à la hache dans le budget et les résultats sont toujours meilleurs qu'attendus. Tout ça, alors que la Suisse a l'un des taux d'endettement

les plus faibles au monde.» Pour la Genevoise, les comptes 2025 prouvent que le plan d'allègement sur la table est inutile. «Si le parlement ne corrige pas le tir, on est prêts à lancer le référendum.»

## Économiser pour les temps rudes

À droite, le son de cloche est tout autre. «Quelque 200 millions d'excédents sur un budget

de 80 milliards, c'est arriver tout juste à l'équilibre», relève Yvan Pahud (UDC/VD), précisant que la Confédération est arrivée à ces résultats grâce à de premières mesures d'économie en 2025.

Le conseiller national estime qu'il faut continuer dans cette voie. «Le plan d'allègement est indispensable. Les charges administratives ne font qu'augmenter. La situation mondiale géopolitique est instable, notam-

ment avec les droits de douane. Et l'économie ralentit. Or l'impact de ce ralentissement se répercute avec un délai de deux ou trois ans sur les recettes fiscales. Si on est à l'équilibre aujourd'hui, on sera en déficit dans quelques années. Des mesures sont nécessaires.»

**«Le camp bourgeois coupe à la hache dans le budget et les résultats sont toujours meilleurs qu'attendus.»**

**Lisa Mazzone**  
Présidente des Verts

Pascal Broulis (PLR/VD) partage cette analyse. «Le plan d'économies est plus nécessaire que jamais. On doit trouver le financement pour deux gros projets compliqués et très émotionnels: la 13<sup>e</sup> rente AVS et la hausse du budget de l'armée. La population n'est toutefois pas favorable à une augmentation de la TVA à cette fin.» Le plan d'allègement permettrait, selon le sénateur, de dégager des marges. «Il faut toujours avoir un coup d'avance en matière de finances publiques. Et au pire, si l'on a un peu plus, on peut toujours rembourser notre dette.»

Les débats autour du programme d'allègement de la Confédération promettent d'être animés lors de la session de mars. Et l'annonce du jour sera sans aucun doute dans tous les esprits.

## Les jeunes de plus en plus concernés par le surendettement

Marc Angrand

### Les dépôts de dossiers des 18-29 ans auprès de la Banque de France ont bondi de 36 % en 2025. Le chômage est un facteur déterminant

**L**a timide amélioration de la conjoncture économique n'y a rien fait : s'ils restent en nette baisse (- 32 %) sur dix ans, les dépôts de dossiers de surendettement auprès de la Banque de France ont continué d'augmenter en 2025, pour remonter à leur niveau de 2019. L'institution a annoncé, mardi 17 février, avoir enregistré 148 013 dossiers en 2025, un nombre en hausse de 9,8 % sur un an, confirmant la remontée enregistrée depuis la mi-2023.

Ces demandes concernent en majorité des personnes vivant sous le seuil de pauvreté (62 %), pour lesquels des « accidents de vie » (perte d'emploi, séparation, problèmes de santé...) constituent le plus souvent le point de bascule dans le surendettement. Au total, les commissions de surendettement ont clos 122 670 dossiers en 2025, avec un effacement total des dettes dans un peu plus d'un tiers des cas.

Parmi les points saillants du bilan 2025 figure la montée du surendettement chez les jeunes, avec un bond de 36 % des dossiers déposés par des 18-29 ans par rapport à 2024 et un quasi-triplement depuis 2022. La hausse atteint même 65 % chez les 18-25 ans, qui ne représentent toutefois qu'un nombre de cas relativement limité (8 205 en 2025).

Les efforts de communication entrepris par la Banque de France ces dernières années sur la procédure de surendettement, à travers les réseaux sociaux entre autres, ne suffisent pas à expliquer ces progressions. Le chômage reste en revanche un facteur déterminant puisque 37 % des jeunes surendettés sont sans emploi, contre 26 % pour l'ensemble des personnes dans cette situation.

### De nouvelles règles

La faible part de propriétaires parmi les jeunes surendettés (2 % seulement, quatre fois moins que dans l'ensemble des personnes surendettées) a deux conséquences : un endettement médian réduit, à 13 790 euros contre 17 951 euros pour l'ensemble des catégories, et un poids bien plus important des crédits à la consommation dans leurs dettes, à 57 % contre 44 %.

La Banque de France note par ailleurs une « forte » augmentation du poids des paiements fractionnés et des « minicrédits » (censés être remboursés en moins de trois mois) dans l'ensemble des dossiers. Au total, les « dettes à la consommation » (paiements fractionnés, minicrédits, crédits renouvelables, locations avec option d'achat...) voient augmenter leur part dans l'endettement de l'ensemble des ménages surendettés, pour atteindre 44 %, alors que celle des charges courantes diminue, tout comme celle des dettes immobilières.

Point positif : même si leur encours dans les dettes est légèrement remonté en 2025, à 456 millions d'euros, les crédits renouvelables restent bien inférieurs à leurs niveaux des années 2010. Ils ne sont désormais présents que dans moins d'un dossier sur deux, alors que cette proportion atteignait 80 % en 2001. Ce reflux, au profit des prêts personnels classiques, tend à limiter le surendettement, les taux d'intérêt des seconds étant inférieurs à ceux des premiers.

A partir de novembre, de nouvelles règles liées à la transposition de la directive européenne sur le crédit à la consommation devraient mieux encadrer l'octroi de minicrédits et le recours au paiement fractionné. Les établissements de crédit devront notamment réaliser une « analyse de solvabilité » du consommateur, même si la consultation du fichier national des incidents de remboursement de crédit, tenu par la Banque de France, ne sera pas obligatoire. « Certains le feront, d'autres auront plutôt recours à des outils de "scoring" interne ou à d'autres modes d'analyse, dit Hélène Arveiller, adjointe à la directrice des services aux particuliers de la Banque de France. Mais l'encadrement sera meilleur qu'il ne l'est aujourd'hui. »

Même si la croissance économique s'accélère et que l'inflation reste contenue, la courbe du surendettement ne devrait pas s'inverser en 2026, en raison du décalage important entre la dégradation de la situation économique des particuliers et la décision de recourir aux commissions de surendettement : « 50 % des surendettés datent leurs difficultés financières de plus de deux ans », explique Mme Arveiller.

# Les liens entre les géants de l'IA et la Maison-Blanche génèrent des tensions

**TECHNOLOGIE** Anthropic, qui refuse de livrer ses systèmes à l'administration Trump sans garde-fou, risque un bannissement majeur. En parallèle, le mouvement QuitGPT incite à boycotter ChatGPT, OpenAI étant jugé à la solde de Washington

ANOUCH SEYDTAGHIA

Ce n'étaient jusqu'à présent que de vagues divergences. Aujourd'hui, les tensions éclatent au grand jour, et pourraient avoir de gigantesques conséquences. Il y a d'un côté les géants américains de l'intelligence artificielle. De l'autre, la Maison-Blanche et le Pentagone. Clairement, chacun des deux camps a besoin de l'autre. Les premiers, pour décrocher des contrats de dizaines de milliards de dollars et continuer à bénéficier d'une liberté totale. Les seconds, pour disposer d'outils puissants pour mener à bien des visées politiques, mais aussi militaires.

Depuis des années, les relations entre la Silicon Valley et Washington sont teintées d'amour-haine. On se souvient par exemple de révoltes d'employés de Google ou Amazon contre des contrats avec les autorités. Aujourd'hui, ces tensions sont plus fortes encore. Voici, en quatre points, l'essentiel à savoir sur ce moment très particulier.

## ■ Anthropic au cœur d'un immense bras de fer

Anthropic, géant de l'IA via son chatbot de pointe Claude, valorisé à 380 milliards de dollars, ferraille avec le Pentagone. En jeu, l'utilisation de son IA à des fins militaires. Depuis des semaines, son directeur Dario Amodei estime que, malgré un contrat de 200 millions de dollars signé en été 2025 avec le Pentagone, son modèle ne doit pas être employé dans le cadre de conflits. On apprenait ce week-end que Claude aurait été utilisé, en lien avec les services de la société Palantir, pour planifier une partie de l'enlèvement du président vénézuélien, Nicolás Maduro.

Après des protestations de la part des dirigeants d'Anthropic, le Pentagone pourrait déclencher l'arme nucléaire contre son partenaire technologique. Comme le révélait le média spécialisé Axios, Washington insiste pour que Claude soit utilisé pour le développement d'armements, le renseignement et des opérations sur le champ de bataille. Face au refus d'Anthropic, le gouvernement américain pourrait non seulement casser le contrat, mais aussi désigner la start-up, vue comme extrémiste du point de vue idéologique, comme un «risque pour la chaîne d'approvisionnement». Conséquence possible: l'impossibilité pour Anthropic de nouer des partenariats avec des entreprises, et donc une sorte de bannissement de la scène économique.

## Anthropic risque de faire face à une sorte de bannissement de la scène économique

On n'en est pas là, des négociations étant en cours. Mais Anthropic se trouve pris dans la logique «avec nous ou contre nous», chère à Donald Trump, et risque très gros. En janvier, le secrétaire à la défense, Pete Hegseth, déclarait d'ailleurs que le département n'utiliserait pas «de modèles d'IA qui ne permettent pas de mener des guerres».

## ■ QuitGPT prend OpenAI pour cible

En parallèle, un mouvement appelant au boycott de ChatGPT et de son éditeur OpenAI prend de l'ampleur en ligne. «ChatGPT est le plus grand donateur pour Trump et la police de l'immigration (ICE), utilise ChatGPT. Il est temps d'arrêter», affirme le collectif QuitGPT. Celui-ci revendique plus de 700000 participants au mouvement

de boycott de ChatGPT, et ses publications sur les réseaux sociaux comptabilisent des millions de vues.

Les initiateurs de ce boycott notent que «le président d'OpenAI, Greg Brockman, et sa femme ont donné 25 millions de dollars à Make America Great Again Inc. en 2025 (et le directeur Sam Altman a donné 1 million au fond d'investissement de Trump 2025). C'est 26 fois plus que tout autre dirigeant d'une grande entreprise d'IA. L'outil de tri de dossier et de CV d'ICE tourne sur GPT-4, le modèle d'OpenAI. Et ils injectent 50 millions de dollars de lobbying pour empêcher toute régulation de l'IA.»

OpenAI, qui compte plus de 900 millions d'utilisateurs réguliers à ChatGPT, ne doit a priori pas craindre d'exode de clients. Mais QuitGPT pourrait lui faire perdre des soutiens. QuitGPT suggère d'opter pour des IA telles que celle d'Anthropic et celle du suisse Proton, appelée Lumo.

A noter que fin janvier, Sam Altman, dans un mémo interne, avait écrit qu'«aimer son pays, c'est aussi avoir le devoir, en tant qu'Américain, de s'opposer aux abus de pouvoir. Ce qui se passe avec l'ICE va trop loin.» Tout en ajoutant, prudemment, que «le président Trump est un dirigeant très fort, et j'espère qu'il saura se montrer à la hauteur de la situation et unir le pays».

## ■ L'approche des élections de mi-mandat

Ces tensions s'inscrivent dans un contexte politique précis, l'approche des élections de mi-mandat en novembre. Pour s'y préparer, deux camps se dessinent. Il y a d'un côté le «super PAC» (pour Political Action Committee), appelé «Leading the Future», opposé à une régulation trop stricte de l'IA, soutenu par Greg Brockman, le géant du capital-risque Andreessen Horowitz ou encore le cofondateur de Palantir Joe Lonsdale. Leading the Future a récolté plus de 125 millions de dollars et fait notamment face à Public

First Action, qui prône l'instauration de garde-fous pour l'IA et qui vient de recevoir 20 millions de la part d'Anthropic. Public First Action soutiendra tant des candidats démocrates que républicains.

## ■ L'ombre d'Elon Musk

Alors qu'OpenAI (qui a déjà signé plusieurs contrats avec le Pentagone) et Anthropic sont sous les feux des projecteurs, d'autres géants de l'IA avancent. SpaceX, société d'Elon Musk, participera à l'appel d'offres du Pentagone pour les technologies de drones autonomes, révélait lundi Bloomberg. Ce concours de six mois, et pour lequel le budget est de 100 millions de dollars, vise à développer une technologie, basée sur l'IA, capable de traduire les commandes vocales en instructions numériques et de faire fonctionner plusieurs drones sous forme d'essaims. Et comme le rappelait Bloomberg, en 2015, Elon Musk avait signé une lettre ouverte de chercheurs en IA et en robotique qui mettaient en garde contre les dangers des armes autonomes...

En parallèle, Microsoft fait aussi des affaires avec les autorités. Mardi, le *Guardian* révélait que l'ICE a plus que triplé la quantité de données stockées dans le cloud de Microsoft, parallèlement à l'explosion de son arsenal de technologies de surveillance. ■

## Forum Forward

Le 5 mars à l'EPFL, «Le Temps» organise le Forum Forward, totalement consacré au numérique et s'adressant notamment aux PME. On y parlera cybersécurité, intelligence artificielle et souveraineté numérique.

Programme et inscription sur [www.forumforward.ch](http://www.forumforward.ch)

# Die Ukraine soll 2027 Mitglied der EU werden. Doch wie soll das gehen?

**Sicherheit in Europa** Nach den bisherigen Kriterien ist eine Blitzaufnahme unmöglich. Die EU denkt nun darüber nach, das Verfahren auf den Kopf zu stellen – mit Folgen für alle anderen Kandidaten.

**Dominique Eigenmann, Brüssel**

Im Friedensplan, den die USA, die Ukraine und Europa derzeit mit Russland besprechen, steht, dass die Ukraine 2027 Mitglied der EU werde. Manche sagen, der 1. Januar 2027 sei als Datum vorgesehen – falls die Waffen in der Ukraine spätestens in diesem Frühsommer schweigen. So wünscht es US-Präsident Donald Trump.

Wolodymyr Selenskyj, der ukrainische Präsident, hat an der Sicherheitskonferenz in München gerade noch einmal erklärt, warum ein EU-Beitritt unerlässlich sei. Zum einen sei er Teil der Sicherheitsgarantien, die verhindern sollen, dass Russland sein Land erneut überfalle. Zum anderen sei ein festes Datum entscheidend, weil Russland die Aufnahme sonst hintertreiben werde. Die Unterschriften der USA, der Ukraine, Europas und Russlands auf dem Friedensvertrag würden diese für alle Parteien gültig festlegen.

## «Eine Falle, die Trump und Putin uns gestellt haben»

Selenskyj, das ist allen bewusst, braucht den EU-Beitritt unbedingt als Erfolg, der sein Volk über schmerzliche Zugeständnisse hinwegtrösten soll: die Unmöglichkeit der Mitgliedschaft bei der Nato, die Trump verhindert, und mögliche Gebietsabtretungen, die Wladimir Putin erzwingen will.

EU-Kommissions-Präsidentin Ursula von der Leyen knüpft die Mitgliedschaft der Ukraine ebenfalls an die Friedensverhandlungen: Eine Aufnahme wäre eine «Sicherheitsgarantie eigener Art» für das kriegsverheerte Land, sagte sie im Januar, «zudem der entscheidende Motor für Wachstum und Wohlstand».

Zugleich sind sich in Brüssel alle bewusst, in welches Dilemma die geforderte Blitzaufnahme der Ukraine die EU stürzt. Ein hoher EU-Diplomat sagte der «Financial Times»: «Es ist eine Falle, die Trump und Putin uns



Aufeinander angewiesen: Wolodymyr Selenskyj, der Präsident der Ukraine, und EU-Kommissions-Chefin Ursula von der Leyen im August 2025 in Brüssel. Foto: Imago, Zuma Press Wire

gestellt haben – und wir gehen einfach hinein.» Andere meinen, eine Sonderbehandlung der Ukraine öffne nichts weniger als die «Büchse der Pandora».

Um die Alarmrufe zu verstehen, muss man sehen, wie die Erweiterung der Europäischen Union seit 1993 funktionierte: Normalerweise sind dafür rund zehn Jahre Reformen nötig, mit denen sich ein Kandidat den EU-Standards so weit annähert, bis

er selbst Mitglied werden kann. Die Aufnahme ist der Lohn für seine Leistung.

Als letztes Land wurde 2013 Kroatien aufgenommen. Derzeit haben neun Länder Kandidatenstatus, neben der Ukraine sind das Moldau und Georgien sowie die «ewigen sechs»: die Länder des Westbalkans sowie die Türkei. Realistische Chancen auf Aufnahme haben von diesen sechs in nächster Zu-

kunft nur zwei: Montenegro und Albanien. Nordmazedonien wartet schon seit 20 Jahren, die Türkei noch länger.

Unbestritten ist in Brüssel, dass die Ukraine keine Kandidatin ist wie die anderen. Ihre Aufnahme sei ein «geopolitischer Imperativ», sagen selbst Länder, die an der Machbarkeit der sofortigen Mitgliedschaft zweifeln. Ohne die Ukraine sei Europas Flanke gegen Russland offen,

stünden dessen Sicherheit und die der Ukraine in Gefahr.

Hinter den Kulissen wird in der EU deswegen jetzt diskutiert, wie eine Blitzaufnahme gelingen könnte. Man solle den Prozess umdrehen, so der Vorschlag: die Ukraine formal aufnehmen, aber erst mal ohne Stimmrechte und weitere Privilegien. Diese müsste sich das Land über die Jahre erst erarbeiten – wie die früheren Kandidaten.

Selenskyj lehnt eine solche «Mitgliedschaft zweiter Klasse» allerdings ab. Zudem bräuchte die EU auch für sie Einstimmigkeit – und die russlandfreundliche Regierung Ungarns hat bereits angekündigt, sie werde eine Aufnahme der Ukraine mit allen Mitteln verhindern. Hoffnungen, Viktor Orban werde im April abgewählt oder Trump könnte seinen Verbündeten zum Einlenken zwingen, sind vorerst nur das Hoffnungen.

## Könnte die «Aufnahme light» Schule machen?

Führte die EU wegen Kyjiw eine abgestufte Mitgliedschaft ein, hätte das natürlich Folgen für alle anderen Kandidaten. Montenegro, fast am Ziel, lehnt eine Verwässerung seiner verdienten Rechte ab. Albanien meint, ein Beitritt ohne Vetorecht sei besser als keiner. Aber könnte dann auch die Türkei eine «Aufnahme light» verlangen? Oder das EWR-Mitglied Norwegen? Oder gar die bilateral verbandelte Schweiz?

Frankreichs Präsident Emmanuel Macron wirbt schon lange dafür, neuen Mitgliedern Vetorechte vorzuenthalten und zugunsten schnellerer Entscheidung vom Einstimmigkeits- zum Mehrheitsprinzip überzugehen. Viele andere Mitglieder, vor allem kleinere, sind jedoch strikt dagegen. Ihren Fürsprecher finden sie in Deutschland, das eine «Mitgliedschaft light» ablehnt. Auch Berlin tritt aber für mehr Entscheidung mit qualifizierter Mehrheit ein. Eine solche Reform benötigte aber natürlich ihrerseits eines: Einstimmigkeit.

# À Genève, les négociations sur la guerre en Ukraine se soldent par un nouvel échec

**Cessez-le-feu** Le sommet réunissant les représentants ukrainiens, russes et américains confirme que la paix demeure hors de portée, avec des positions irréconciliables.

**Théophile Simon**

Encore un sommet pour rien? C'est le sentiment que laisse la rencontre trilatérale entre la Russie, l'Ukraine et les États-Unis qui s'est achevée ce mercredi à Genève sans parvenir à faire avancer le processus de paix. Le négociateur en chef du Kremlin, Vladimir Medinski, a affirmé à la sortie des pourparlers que les négociations «ont été difficiles mais professionnelles» et a assuré «qu'une nouvelle rencontre aurait lieu bientôt». Visiblement frustré, Volodymyr Zelensky a quant à lui accusé la Russie de «faire traîner en longueur» les négociations.

Après Istanbul au printemps 2025, Abu Dhabi début février 2026 et désormais ce sommet de Genève, Russes et Ukrainiens se sont désormais rencontrés trois fois depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche. Sans aboutir à la moindre avancée. Sur le terrain, la guerre continue de plus belle.

## Le problème territorial reste entier

À Genève, les discussions étaient structurées en deux groupes de travail: l'un consacré aux questions militaires, l'autre aux enjeux politiques. Le premier se penchait sur les modalités concrètes d'un éventuel cessez-le-feu, notamment ses mécanismes de surveillance. Selon Volodymyr Zelensky, militaires russes et ukrainiens seraient, sur cet aspect, «pratiquement d'accord sur tout [...] s'il y a une volonté politique».

Or, c'est précisément sur le volet politique que le bât blesse. Le second groupe s'attaquait en effet au cœur du contentieux territorial: le tracé de la future ligne de démarcation entre les deux armées et le sort de la centrale nucléaire de Zaporijia, aujourd'hui sous contrôle russe, mais cruciale pour l'avenir énergétique de l'Ukraine. Les positions restent, ici, irréconciliables.

«La question territoriale est le principal point d'achoppement. Les Russes persistent à exiger que l'Ukraine évacue la partie du Donbass qu'elle contrôle encore, ce qui est inenvisageable pour les Ukrainiens et équivaldrait à un suicide politique pour Zelensky», estime Jean de Gliniasty, ancien ambassadeur de France en Russie.

Les Ukrainiens sont en revanche prêts à évoquer la création d'une zone démilitarisée dans



Les pourparlers menés durant deux jours au bout du lac n'ont pas débouché sur des avancées concrètes dans le conflit russo-ukrainien. Keystone

## «Avant toute concession territoriale, l'Ukraine veut obtenir un engagement clair d'assistance militaire de ses alliés.»

**Jean de Gliniasty**  
Ancien ambassadeur de France en Russie

## L'Ukraine sanctionne le dirigeant biélorusse pour son soutien à Moscou

Kiev a sanctionné mercredi le dirigeant biélorusse Alexandre Loukachenko pour son soutien à l'invasion russe à grande échelle de l'Ukraine, qui, selon le président Volodymyr Zelensky, est une «assistance» pour tuer des Ukrainiens. «L'Ukraine a mis en œuvre un train de sanctions contre Alexandre Loukachenko et nous allons intensifier fortement nos mesures de rétorsion contre toutes les formes de son assistance au meurtre d'Ukrainiens», a indiqué

la région de Donetsk, où forces ukrainiennes et russes se retireraient chacune d'une portion équivalente de territoire. L'idée progresse dans l'opinion. En mai 2022, 82% des Ukrainiens refusaient toute cession de territoire, selon l'Institut international de sociologie de Kiev. Dans sa dernière enquête, publiée lundi, 40% se disent désormais prêts à abandonner le Donbass en échange de garanties de sécurité solides.

Les garanties de sécurité n'ont pas été évoquées à Genève, tant le sujet est explosif. Elles consti-

tuent l'autre ligne de fracture majeure. «Avant toute concession territoriale, l'Ukraine veut obtenir un engagement clair d'assistance militaire de ses alliés en cas de nouvelle agression russe. Idéalement, Kiev souhaiterait le déploiement de troupes occidentales sur son sol», détaille Jean de Gliniasty.

**Poutine reparle de «Nouvelle-Russie»**

Cette fois, c'est la Russie qui oppose une fin de non-recevoir. «Les Russes n'en démor-

dront pas. La menace de troupes de l'OTAN en Ukraine est l'une de leurs principales justifications pour leur invasion, affirme l'ex-ambassadeur. Peut-être faudrait-il envisager des troupes de maintien de la paix venues d'autres pays, comme la Turquie ou l'Asie.»

Il semble toutefois improbable que des Casques bleus issus de pays en développement suffisent à rassurer les Ukrainiens, d'autant que Vladimir Poutine renoue avec un langage impérialiste.

«Entre août et novembre, les déclarations russes laissaient entendre que Moscou pourrait se contenter des territoires ukrainiens déjà occupés et de la reconnaissance du russe comme langue officielle. Mais lors de son déplacement en Inde, en novembre, Vladimir Poutine a remis sur la table l'idée d'une «Nouvelle-Russie», un territoire fantasmé s'étendant jusqu'à Odesa, note Jean de Gliniasty. Manifestement, il envisage d'avancer ses chars plus loin encore, pour transformer l'Ukraine en pays enclavé. Cette rhétorique bouleverse l'équation.» Le suspens du prochain sommet reste entier.

Zelensky dans un communiqué. En février 2022, les troupes russes avaient lancé leur invasion à grande échelle de l'Ukraine en s'élançant en partie de la Biélorussie voisine, notamment pour tenter de s'emparer de la capitale Kiev. Moscou a aussi déployé divers équipements militaires en Biélorussie, notamment, en décembre dernier, le missile balistique à capacité nucléaire Orechnik, une arme russe de dernière génération. Par ailleurs, Volodymyr Ze-

lensky a accusé mercredi Moscou d'avoir installé en Biélorussie, dans la deuxième partie de 2025, un «système d'antennes relais» permettant à l'armée russe d'augmenter «les capacités» de ses attaques de drones dans le nord de l'Ukraine. «Les Russes n'auraient pas pu mener à bien certaines de ces attaques, notamment contre les installations énergétiques et les voies ferrées de nos régions, sans cette aide de la Biélorussie», a affirmé le président ukrainien. (AFP)